



Développement rural

Programme Communal de Développement Rural - Ciney

Rapport annuel 2020

1. Situation générale de l'opération.

Le PCDR de Ciney été approuvé par arrêté du Gouvernement wallon en date du 8 septembre 2011 pour une durée de 10 ans. Depuis son approbation, la commune a travaillé à la mise en œuvre de plusieurs fiches-projets, dont voici l'état actuel d'avancement.

Fiche-projet « Maison de village de Haid »

Dès l'acceptation du PCDR par le Gouvernement wallon, la commune a organisé une réunion de coordination relative à la demande de convention-exécution pour le projet de la Maison de village et de services à Haid en octobre 2011.

Après une longue attente, la convention-exécution 2012 pour notre premier projet a été signée par l'autorité représentant la Région et datée du 29 janvier 2013.

Le projet initial de maison de village à Haid a été abandonné en 2014 pour diverses raisons (sécurité, budget, contraintes techniques et urbanistiques, emplacements de parking, etc.). Comme le besoin d'un lieu de rencontre reste tangible dans le village, il a été décidé, au Collège communal et en CLDR, d'étudier différentes alternatives. Celle qui a été retenue est celle de la transformation et l'aménagement de l'église de Haid en maison de village.

Après une visite de l'église de Marcouray, la CLDR et le collège ont approuvé les modifications apportées à la fiche projet initiale.

Le 18 mars 2015, une visite de l'église de Haid a été organisée avec les représentants de la RW. Un avenant à la convention-exécution a ensuite été introduit en mai 2015. Nous sommes toujours en attente de la signature du Ministre.

Une rencontre avec l'administration et le cabinet s'est tenue le 4 mai 2016.

La ville a interpellé le clergé à plusieurs reprises sans succès.

Abandon total du projet et désengagement de la subvention régionale en 2019.

Fiche-projet « sécurisation des traversées de village »

La volonté de la CLDR depuis le départ est de rester sur un projet fonctionnel rencontrant les demandes de la population et visant prioritairement la sécurité routière.

La convention exécution nous est parvenue en 2016. Elle a été approuvée par le Collège et ensuite le Conseil avant d'être renvoyée signée.

Le Ministre a signé la convention-exécution en date du 26 juillet 2017.

Un marché public passé avec le STP a été lancé mi-2018. L'étude des travaux et le cahier des charges ont été réalisés. Le marché public est lancé en 2019. L'ouverture des offres s'est tenue le 25 juin 2019. Le marché a été remporté par la société Halloy.

Un avenant à la convention a également été introduit. Le projet porte aujourd’hui sur un montant total de 176 733,15€.

Les travaux ont débuté en septembre 2020 et devraient se terminer en 2021 lorsque le temps le permettra.

Fiche-projet « Aménagement de la place du Baty à Biron »

En séance du 13 mars 2015, la CLDR a décidé de poursuivre dans la concrétisation de ce projet et de travailler à la rédaction de la fiche-projet.

Une enquête ainsi qu'une réunion dans le village ont été réalisées.

De plus, sur les conseils de Monsieur Gabriel, l'administration s'est rendue à Warnant où un projet d'aménagement de place de village a été réalisé dernièrement.

La CLDR a approuvé définitivement la fiche-projet en date du 17 octobre 2017.

Une réunion de coordination est programmée le 22 février 2018. Une demande de convention exécution est introduite dans la foulée. Elle nous est parvenue en janvier 2019. Elle a été approuvée par le Conseil communal le 11 mars 2019 et revenue signé par le Ministre le 16 mai 2019.

Un marché public pour la désignation d'un auteur de projet a été réalisé. Le marché a été remporté par le bureau Drea²m SPRL.

L'avant-projet a été présenté à la CLDR et une réunion d'accompagnement avec la RW s'est tenue le 29 septembre 2020. L'auteur de projet finalise dont le projet définitif pour approbation par le RW.

Fiche-projet « Aménagement des abords de l'ancienne gare de Braibant »

En réunion du 07 mai 2019, la CLDR s'est penchée sur les prochaines fiches à mettre en œuvre. Trois projets sont ressortis de la discussion et sont choisis pour être approfondis :

- Requalification du hameau des Basses
- Aménagement de la place de l'ancienne gare de Braibant
- Aménagement de la place communale de Leignon

Lors de la réunion du 28 mai 2019 et suite à la visite de terrain du même jour, un ordre de priorité a été établi par la CLDR faisant passer le projet de Braibant en premier lieu.

La CLDR a approuvé définitivement la fiche-projet en date du 09 septembre 2019.

Une réunion de coordination a eu lieu le 02 octobre 2019. La demande de convention-exécution a donc été introduite dans la foulée. Le Conseil communal a approuvé la convention en date du 14 décembre 2020.

La convention-exécution signée nous est revenue en janvier 2021.

Fiche-projet « Crédit d'une maison rurale polyvalente et multiservices à Ciney »

Face aux différentes demandes exprimées ainsi que face à l'évolution du contexte communal, un nouveau projet a vu le jour. Il consiste en la création d'un espace partagé et multifonctionnel en centre-ville de Ciney permettant de répondre à plusieurs besoins citoyens.

La CLDR a eu l'occasion d'en discuter lors de sa réunion du 13 juin 2019. Elle a donc décidé de demander l'introduction d'une nouvelle fiche à notre PCDR (un addendum). Celle-ci porte sur la création d'une maison rurale polyvalente et multiservices à Ciney.

Un demande d'addendum à notre PCDR a donc été introduite auprès de la Ministre. Celle-ci a été

approuvée.

Une réunion de coordination sur le projet s'est tenue le 26 janvier 2021.

La tableau récapitulatif du reste des projets se trouve ci-joint.

ANNEXES

Annexe 1 : Situation générale de l'opération - Tableau récapitulatif des projets

Annexe 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.

Annexe 4 : Rapport de la commission locale de développement rural.

Annexe 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers